

COMPTE-RENDU DU BUREAU DIRECTEUR DU 22 MARS 2024

FFCO - 15 passage des Mauxins - 75019 PARIS

Membres présents (7)

Jean-Philippe STEFANINI (Président), Valérie BERGER-CAPBERN (Trésorière), Dominique BRET (Secrétaire générale), Benjamin CLEMENT-AGONI (Trésorier adjoint), Nelly DEVILLE (arrivée à 18h30), Pierrick MERINO (Secrétaire-Adjoint, arrivée à 18h15), Rémi BAUDOT (en visio)

Membre de droit (1)

Marie-Violaine PALCAU (DTN)

Président de séance : Jean-Philippe STEFANINI – Secrétaire de séance : Dominique BRET.

Réunion tenue en présentiel et distanciel ; Début de la réunion à 18h10.

1. Approbation définitive du compte-rendu du Bureau directeur du 15 février 2024

Le compte-rendu du Bureau directeur du 15 février est approuvé à l'unanimité des présents.

2. Relations institutionnelles

. Centre National des Sorts de la Défense (CNSD)

Le Président et la DTN ont eu une réunion avec le général en charge du CNSD.

Le Général souhaite réactiver la Course d'Orientation, dont la pratique a été abandonnée, d'où une coopération sur les contenus de formation. Par ailleurs, a été évoquée la lourde charge que représente l'internat assuré pour différentes structures sportives (pôle, section d'excellence sportive) et qui ne sera pas conservé pour les sports n'ayant pas une relation étroite avec l'armée. Le maintien de celui-ci pour les orienteurs nécessite une volumétrie et un niveau suffisant d'où la nécessité d'approcher le nombre de 8 internes pour la rentrée scolaire de septembre 2025.

Le président demande à la Ligue Ile-de-France d'organiser une réunion à ce sujet fin avril ou 2^{ème} quinzaine de mai.

. CNOSF

Le Président indique avoir été sollicité par David LAPPARTIENT, Président du CNOSF, pour apporter son soutien à la candidature des Alpes pour les JOP d'hiver 2030, une candidature portée par les politiques. Le Bureau valide une position de principe contre ce soutien au regard de l'intérêt du CNOSF exclusivement sur les sports olympiques.

3. Ressources Humaines

À la suite de la sollicitation des structures déconcentrées pour le partage d'un emploi, plusieurs retours sont arrivés à la FFCO ayant permis de préciser la fiche de poste et cerner les besoins :

- Ligue Ile-de-France jusqu'à un mi-temps,
- Ligue Occitanie pour une aide logistique sur les stages d'environ 13 jours,
- Ligue AURA pour une contribution financière pour le développement des Espaces Loisir Orientation.

Dans le cadre de cet emploi, la prestation journée sera facturée à coût réel.

À la suite de la parution de la fiche de poste dans la LOL, deux candidatures sont parvenues.

Une discussion avec les ligues intéressées va avoir lieu afin de préciser le profil de poste et lancer plus largement l'appel à candidature.

4. Haut Niveau

Dans le cadre du Championnat du Monde Universitaire, le Bureau valide la prise en charge des frais à hauteur d'un tiers des dépenses.

Le Président souhaite faire remonter à la FFSU la question de la taille de la délégation au regard du nombre de coureurs.

Le Bureau directeur valide la mise à disposition de la DTN de 10 licences gratuites, au maximum, à attribuer aux encadrants bénévoles du haut niveau pour éviter d'avoir à traiter au cas par cas.

Pour toute intervention pour le Haut Niveau ou la pré-accession au Haut Niveau, les prestataires doivent établir un devis, ce qui est parfois oublié. De plus, le travail important pour les prestations conduit souvent à des écarts entre devis et facture.

Il est proposé et validé le fait d'établir un contrat annuel avec un coût par journée, tout en précisant la possibilité de coûts complémentaires, ce qui évitera des demandes de validation inutile.

Cette décision prend effet immédiatement, en y intégrant le premier stage du GF-18 de 2024.

Au niveau de la CO à VTT, l'association créée antérieurement a été réactivée afin notamment d'organiser et de faciliter le traitement des stages. La refacturation par l'association à la fédération est possible avec envoi des noms des personnes concernées et des pièces justificatives.

5. Points divers

- En raison de problème d'affiliation, le Président de la Ligue Centre-Val de Loire assistera à l'Assemblée Générale de la fédération sans droit de vote.
- Le président signale que certains comités départementaux sont dans la même situation.
- Dans le cadre du concours de covoiturage 2023, les 3 premiers foyers ainsi que 3 tirés au sort seront récompensés par un bon d'achat de 50€.
En 2024, il est envisagé de récompenser des clubs et des foyers.
- Lors de O'Bivwak, 3 lots OutDoorVision de 50€ seront distribués par tirage au sort parmi les personnes inscrites.
- Le Bureau directeur valide le devis proposé par OTB pour l'organisation du challenge national des écoles de CO.
- Dans le cadre de la convention avec la FFSU, les licenciés FFCO participant au championnat FFSU seront classés au CN mais il n'y aura pas de redevance fédérale pour ces coureurs.
- Une réflexion est en cours pour simplifier la qualification administrative pour le CFC.

Fin de la réunion à 19h30.

Le Président
Jean-Philippe STEFANINI

La Secrétaire générale
Dominique BRET

